

A Vendlincourt : un sentier aux arbres vénérables, tout une histoire

Autor(en): **Challet, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **115 (2012)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Vendlincourt : un sentier aux arbres vénérables, toute une histoire...

Marcel Challet

L'idée de réaliser un sentier de découverte à Vendlincourt fait suite à l'inventaire des arbres remarquables que l'Office de l'environnement de la République et Canton du Jura a réalisé et publié en 2011 sur le site www.jura.ch/arbres_remarquables.

En effet, les arbres que nous avons retenus présentent un intérêt particulier par leur prestance, leur dimension (le plus gros chêne et le plus gros hêtre mesurent 3,50 m de circonférence, le plus gros sapin blanc 3,70 m) et/ou les inscriptions qu'ils portent.



Le circuit offre également une petite promenade commentée (fig. 1 et 2) aux visiteurs qui passent un moment à la cabane forestière « Les Grisettes ».

Fig. 1 : Le sentier à la lisière...

Le parcours

Le tracé que nous avons imaginé mesure quelque 2,5 km. A partir de la cabane forestière, il suit la lisière d'une forêt aux arbres plus que centenaires, puis la frontière franco-suisse aux bornes monumentales qui rappellent plusieurs événements historiques.

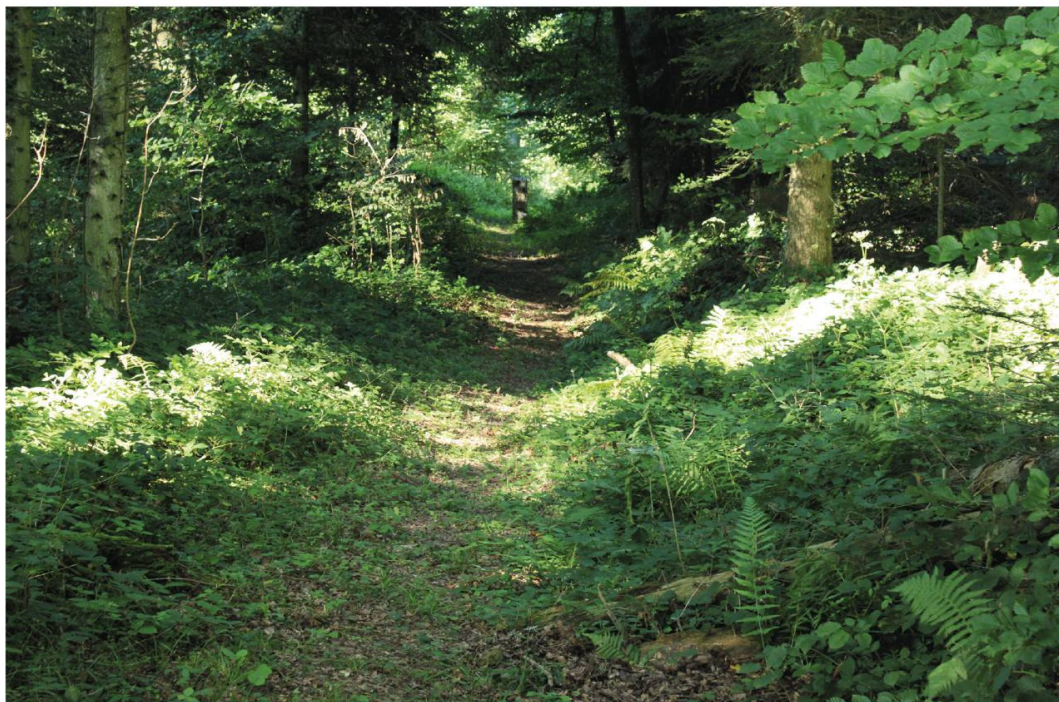


Fig. 2: ... et à la frontière.

C'est aussi le sentier qu'empruntaient les douaniers lors de leurs missions de surveillance du secteur. Il traverse ensuite la forêt vers le sud-ouest pour former une boucle qui ramène le promeneur au point de départ.

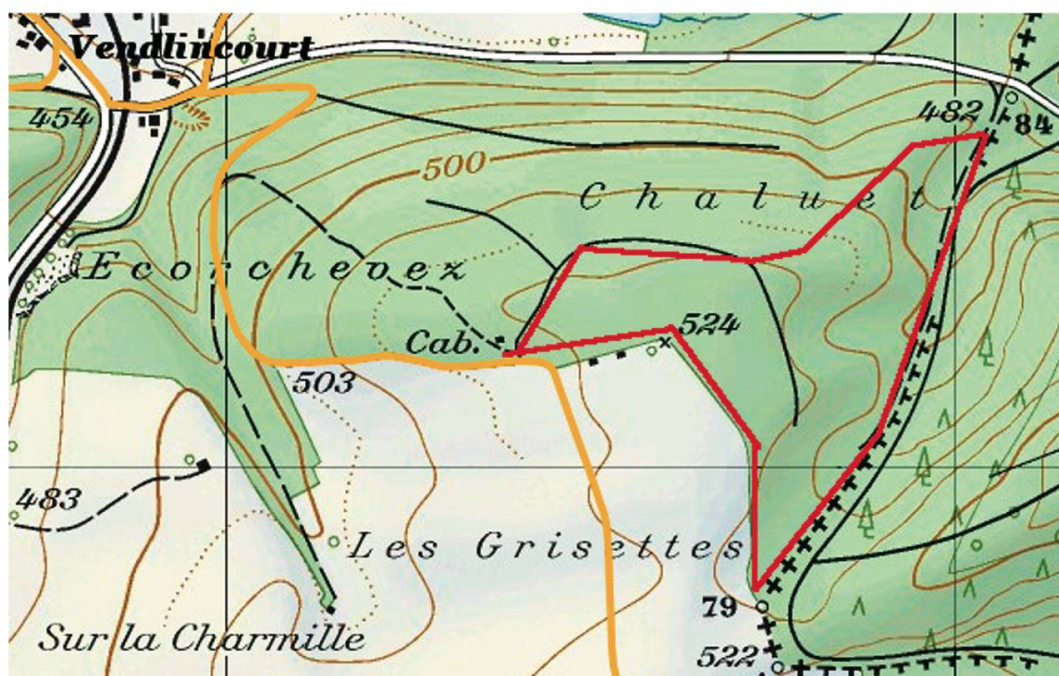


Fig. 3: Parcours avec, en rouge, le circuit proposé.

Chaque arbre choisi est désigné par un piquet en chêne muni d'un numéro que l'on retrouve sur une fiche d'accompagnement. Celle-ci comprend le plan du parcours et le numéro de chaque arbre répertorié avec son essence, sa circonférence mesurée à hauteur de poitrine et les inscriptions qu'il présente.

Les inscriptions

Pour la plupart, les inscriptions ont été gravées au couteau ou à la rainette, sur des hêtres à l'écorce lisse et facile à inciser. Elles laissent apparaître des dates, des initiales, des prénoms, des mots, des dessins, des drapeaux... Certains messages aiguisent l'imagination et rappellent ici une histoire d'amour, là un fait historique ou, plus simplement, la trace d'une famille, d'une personne.

Le décryptage, très souvent, n'est pas aisé car la croissance de l'arbre a souvent étiré les inscriptions en largeur. D'autre part, la cicatrisation a entraîné des déformations. Au cours du temps, en effet, l'écorce a gardé les cicatrices des incisions qui ont évolué suivant leur emplacement. Dans une même inscription, par exemple, l'ouverture des traits s'effectue différemment : de façon bien plus importante sur une bosse, prolongement d'une racine, que dans un creux (fig. 4).



Fig. 4: Etirement différencié dans un même motif.

Pour déchiffrer les messages difficiles à lire, nous avons utilisé deux méthodes: la première consiste à suivre la trace de l'inscription avec le doigt et reconstituer ainsi chaque lettre et chiffre; la seconde, à mouiller, au moyen d'une éponge, les creux pour mettre les inscriptions en évidence, méthode suggérée par l'observation des arbres après une période de pluie.

Les photographies de troncs (fig. 5 à 11) présentent une partie de l'inventaire diversifié de ce que l'on peut rencontrer durant la promenade.



Fig. 5: Un hêtre couvert d'inscriptions.



Fig. 6: Les gravures les plus anciennes, réalisées en 1906 et en 1901.



Fig. 7: Un couple d'amoureux.



Fig. 8: Substantif ou verbe ? Poser la question, c'est y répondre, époque oblige.



Fig. 9: La trace d'une famille : le père, en 1930, et le fils, vers 1970, ont gravé leurs initiales (JM – SM) sur un arbre bordant leur champ.

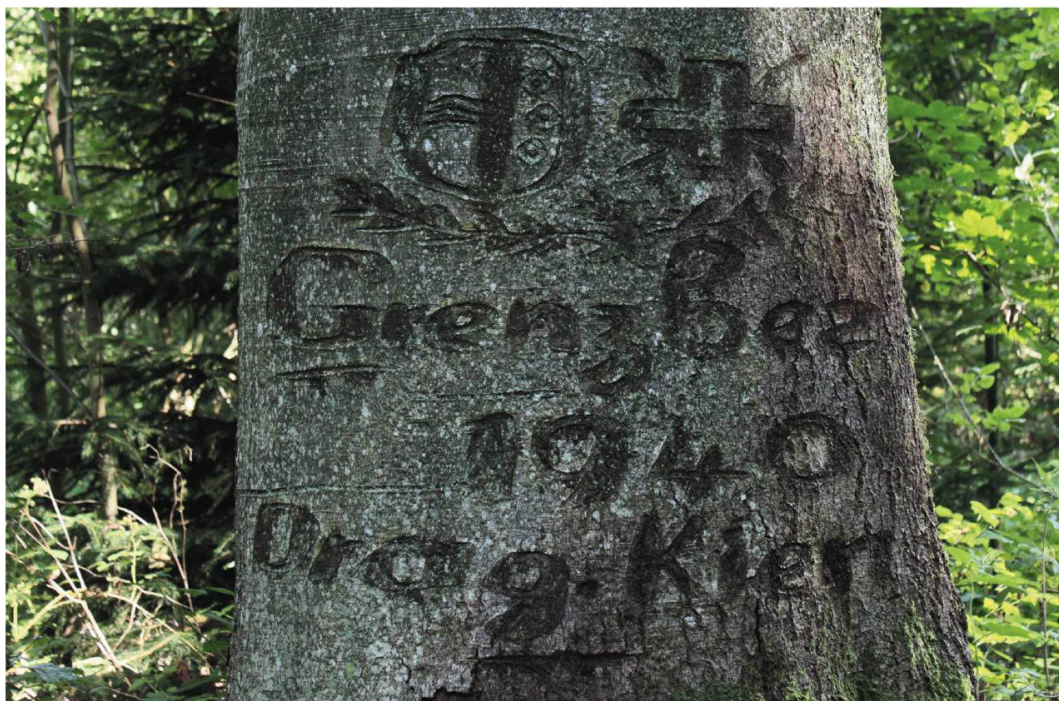


Fig. 10: La couverture frontière – Des dragons argoviens ont marqué leur passage ici durant la Deuxième guerre mondiale, en 1940.



Fig. 11: Une inscription plus récente, YH de 1983.



Fig. 12: A droite, la marque d'abattage cicatrisée. A gauche, trois coups de rainette qui montrent l'enregistrement de l'arbre lors des recensements successifs pour l'établissement des plans d'aménagement forestier.

Nous pouvons aussi constater que certains arbres portent une marque d'abattage datant de plusieurs décennies (fig. 12). Ces arbres ont heureusement et probablement été épargnés par le garde forestier de l'époque qui craignait l'emprise du vent et préservait les « bois de bord ». Cette lisière a d'ailleurs résisté dans sa presque totalité à la tempête Lothar, survenue le 26 décembre 1999, tempête qui a abattu une partie de la forêt à cet endroit.

Chacun pourra aussi constater que les marques et les gravures, à portée du regard, n'ont pas bougé de hauteur. Ceci démontre ce que d'aucuns peinent à imaginer, à savoir qu'un arbre s'allonge à sa cime et s'épaissit à partir du cambium qui produit des cônes. Ceux-ci, chaque année, s'emboîtent les uns sur les autres. Les cernes annuels seront donc moins nombreux dans le haut de l'arbre !

Une série aussi importante d'arbres portant des inscriptions n'est, à notre connaissance, pas connue ailleurs. Alors pourquoi ici ? On peut imaginer que plusieurs facteurs interviennent, parmi lesquels le sentier des douaniers, la lisière de grands arbres tout à proximité des champs, le lieu idyllique de promenade proche du village, l'incitation créée par les premières inscriptions...

Alors, qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Comment atteindre ce sentier ?

Pour se rendre au début du parcours proposé, il faut emprunter le passage à niveau des CJ situé à l'entrée (est) du village de Vendlincourt, suivre le chemin qui pénètre dans la forêt, à proximité du bâtiment de la douane et suivre les panneaux « Grisettes ». Des fiches d'accompagnement sont à disposition à la cabane forestière.

Marcel Challet, instituteur retraité, naturaliste, a aussi été président du triage forestier lorsqu'il était maire du lieu. C'est lui qui a conçu et réalisé le sentier des arbres vénérables de même que les panneaux didactiques du sentier du Corbery (forêt de Vendlincourt-Bonfol).

